



« Langue française mise en relief(s) : aspects linguistiques, didactiques et institutionnels »

Perpignan, 6-8 juin 2013

Emploi de l'adverbe d'énonciation *juste* comme procédé hyperbolisant d'adjectifs dans la langue française contemporaine. Étude d'un corpus médiatique.

Mélanie Cavalheiro, Yann Portugais, Pierre-Yves Raccah et Zsófia Várkonyi
LLL- CNRS UMR 7270

Si l'on considère que parler, c'est attirer l'attention sur quelque chose, mettre en relief revient alors à attirer l'attention sur quelque chose de précis parmi tout ce qu'on a dit. Les procédés de mise en relief sont épars et variés et n'ont à ce jour pas fait l'objet d'une étude unifiée. C'est d'ailleurs sans doute dû au fait que ces procédés peuvent apparaître sous des formes très différentes : des formes linguistiques emphatiques comme le présentatif par exemple, la répétition d'éléments linguistiques (comme l'accumulation), l'ordre des éléments dans un énoncé (l'apposition, la dislocation), la prosodie, *etc.* Ceci étant, parmi ces différents procédés de mises en relief, l'énonciateur a toujours un seul et même but communicationnel : mettre l'accent sur quelque chose de précis parmi tout ce qu'il dit. En d'autres termes, il intensifie une partie du dit. Les notions d'intensité et de mise en relief sont alors indissociablement liées.

Parmi les différentes formes de mise en relief, il en est une qui a attiré notre attention. Nous avons constaté que l'adverbe d'énonciation *juste*, fréquemment employé comme restricteur dans des énoncés de type « je veux juste manger », revêtait un véritable rôle de facteur de valeur intensive dans certains de ses emplois. Effectivement, dire, à la vue de la tour Eiffel, « elle est immense » n'est manifestement pas la même chose que de dire « elle est juste immense ». En comparaison avec le premier énoncé, plus « objectif », plus factuel, le second ne fait pas que renforcer la subjectivité de l'énonciateur, il confère à l'adjectif « immense » une intensité plus élevée, et ce par l'emploi de l'adverbe d'énonciation *juste*.

À l'évidence, *juste* joue un rôle non négligeable dans la construction de ces énoncés hyperboliques. C'est précisément sous la forme « c'est juste + ADJ » que ce phénomène produit un effet hyperbolisant porté sur un adjectif.

Dans cette présente communication, nous cherchons à mettre au jour le fonctionnement de ce type d'emploi, à savoir comment l'adverbe d'énonciation marque d'une valeur intensive l'adjectif qu'il accompagne : comment ce procédé est-il précisément construit ? quelles sont ses caractéristiques ou ses contraintes ? Est-ce un phénomène récurrent ? Cela fonctionne-t-il de la même manière avec tous les adjectifs quels qu'ils soient ?

La description de ce type d'emploi permettra *a posteriori* : (i) d'expliquer les caractéristiques de ce procédé de mise en relief, (ii) de montrer que la valeur intensive est une forme de mise en relief, (iii) de repérer un type manifeste d'adjectif selon la valeur (de restriction ou d'intensité) porté par l'adverbe d'énonciation.

Pour ce faire, nous nous appuyerons sur un corpus de langue française contemporaine, constitué d'extraits d'énoncés (contextualisés) appartenant à la presse écrite et audio-visuelle. Ce corpus médiatique gagnera bien entendu à être augmenté et cette communication n'est que la présentation balbutiante d'un nombre de travaux plus conséquents à venir sur *juste*. À ce stade, il présente déjà des traces de transformation sémantique, d'un restricteur devenant quantifieur/intensificateur, preuve de la dynamique constante des langues.

Quelques références bibliographiques :

_ Leeman Danielle, « L'emploi de juste comme adverbe d'énonciation », *Langue Française*, ed. Armand Colin, 2004/2, n°142, pages 17 à 30.

_ Romero Clara, « Pour une définition générale de l'intensité dans le langage », *Travaux de linguistique*, ed. De Boeck Supérieur, 2007/1, n°54, pages 57 à 68.